Tchad : la politique du vide

samedi 8 novembre 2008, par TOBNER Odile (Date de rédaction antérieure : octobre 2008).

La disparition, le 3 février 2008, de l'homme politique tchadien Ibni Oumar Mahamat Saleh, secrétaire général du parti d'opposition PLD (Parti pour les libertés et le développement), secrétaire général et porte-parole de la Coordination des partis politiques pour la défense de la constitution (CPDC), qui regroupe 21 partis, n'était pas une mince affaire. Âgé d'une soixantaine d'année, Ibni Oumar Mahamat Saleh était une figure très importante de la vie politique tchadienne. Il fut, lors de ses études en France, un leader de la FEANF, milita dans le Frolinat, premier mouvement de rébellion au Tchad, occupa des postes ministériels sous les présidences d'Hissène Habré et d'Idriss Déby, par qui il fut démis de ses fonctions en 1994. Selon le rapport de la commission d'enquête créée à la suite du scandale que sa disparition avait suscité, rapport remis à Déby le 5 août et publié le 3 septembre, l'opposant Ibni Oumar Saleh, arrêté par des militaires de l'armée tchadienne serait « désormais décédé ».

Ibni Oumar Saleh avait été candidat à l'élection présidentielle de mai 2001. Il en contesta les résultats et fut emprisonné. Son parti appela au boycott des élections législatives de 2002, du referendum constitutionnel de 2005 et de l'élection présidentielle de 2006, considérant que ces scrutins n'étaient ni libres ni honnêtes. Il constituait une menace pour le régime despotique d'Idriss Déby, soutenu par la France. Avec lui disparaît une grande partie de l'espoir des Tchadiens d'accéder à une vie politique démocratique. Le 15 août 2008, on a appris la nouvelle de la découverte, sur une plage de Lomé, du corps inanimé de l'homme politique et journaliste togolais Joachim Atsutsé K Agbobli, président du Modena (Mouvement pour le développement national), directeur du journal Afric-Hebdo, ancien ministre, âgé de 67 ans. M. Agbobli affirmait que les résultats des scrutins au Togo n'ont jamais reflété la réalité du verdict des urnes. Il se préparait pour la future élection de 2010 et constituait certainement une menace sérieuse pour le potentat local Faure Gnassingbé.

La thèse du suicide, soutenue par le procureur, est grossièrement mensongère vu les circonstances de cette disparition. Mais cette allégation, destinée à enterrer toute enquête, est une sorte d'aveu du caractère politique et criminel de cette disparition. Elle a soulevé des protestations vigoureuses chez les responsables politiques et associatifs togolais. Cela n'a pas empêché M. Joyandet, secrétaire d'Etat de la Coopération, en visite au Togo le 1er septembre, d'annoncer que la France a décidé de doubler le montant de l'aide budgétaire versée au Togo.

Ces deux assassinats d'importants leaders d'opposition viennent allonger la longue liste des responsables politiques africains tués pour les empêcher d'accéder ou de demeurer à la tête de leurs pays et de faire une politique nationale de leur choix, ratifiée par le suffrage de leurs concitoyens. Tous les deux stigmatisaient les élections truquées. Tous les deux avaient l'expérience de la gestion des affaires publiques. Devant l'irrépressible montée des exigences citoyennes de vie politique « normale », soutenues par l'opinion citoyenne internationale, le recours à l'assassinat pour assurer la pérennité de régimes despotiques risque d'enfoncer plus encore l'Afrique dans le chaos. Il est inutile d'aller à l'ONU proclamer qu'il faut aider au développement de l'Afrique, comme vient de le faire Nicolas Sarkozy tandis que l'on s'abstient dans le même temps de dénoncer ces assassinats comme facteurs de désordre civil et de régression sociale. Ce n'est pas d'aujourd'hui en effet que date la politique d'élimination des leaders africains, qui coexiste avec la déploration hypocrite de l'absence d'une opposition sérieuse. Il suffit en effet qu'elle soit sérieuse pour qu'elle disparaisse.

P.-S.

* Paru dans Billets d’Afrique et d’ailleurs – n°173 - octobre 2008.